Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le
ID : 027-242700607-20240219-2024_0166-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 19 février 2024
Extrait des délibérations n°11

Date de convocation : le 13 février 2024. Date d'affichage : le 13 février 2024

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 19 février 2024 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président -, salle du Haut Phare – LE NEUBOURG.
➢ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56 Présents : 51 Pouvoir (s) : 2
Toutes les communes étaient représentées sauf : BROSVILLE – DAUBEUF-LA-CAMPAGNE -.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	*BRIZARD Marie-Odile - Excusée*
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	*LHERMEROULT Patrick - Excusé*	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	*CHECA Marie-France – Excusée*
BROSVILLE	*ROMET Marc - Excusé*	*LECOMTE Béatrice - Excusée*
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	*SERGENT Agnès*
CESSEVILLE	DEBUS Alain	*POISSON Virginie - Excusée*
CRESTOT	LOUIS Christine	*PATTEY Philippe*
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	*DAUTRESME Thierry - Excusé*
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	*GRILLE Aline*
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	*BUSSIERE Laurance - Excusée*	*BUISSON Sébastien – Absent*
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	*PLESSIS Elisabeth - Excusée*
ECQUETOT	LONCKE Didier	*RICHARD Didier - Excusé*
EMANVILLE	DULUT Thierry	*DUMONT Françoise - Excusée*
EPEGARD	*DEMARE Pascal - Excusé*	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick	*BRIOSNE Maurice*
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	*BOISRENOULT André*
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	*SOENEN Bruno - Excusé*
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	*LAWANI Nicolas - Excusé*
HECTOMARE	PLOYART François	*DUGORD Jean-Pierre*
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	*LEGRAND Catherine*
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	*MAUGUY Jean-Luc - Excusé*
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	*PORTE Michel - Excusé*
LA PYLE	*PILETTE Gérard - Excusé*	ROUSSIAU Yann
LE BOSC-DU-THEIL	*VALLEE Laurent – Excusé* – POUVOIR : Sandrine RECULARD RECULARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle – COUDRAY Isabel – DAVOUST Francis - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier. *LEVAVASSEUR Katiana – Absente*	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	*LEMARCHAND Fabien - Excusé*
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	*MOULIN Martial*
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	*LECOUTEUX Laëtitia - Excusée*
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	*GAILLARD Thomas*
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	*GARREAUD Virginie – Absente*
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	*ORONA Thierry - Excusé*
ST MESLIN-DU-BOSC	*BONNEAU Christian - Excusé*	JOUEN Eric
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	*MORISSET Maryse – Excusée*
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	*CAUCHOIS Isabelle*
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues *FOSSE Patricia – Excusée* – POUVOIR : Hugues BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	*CHOMONT Hélène - Excusée*
VILLETTES	RAIMBOURG Guy	*ROBACHE Arlette - Excusée*
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	*BRIANT William - Excusé*
VITOT	*LELARGE Joël - Excusé*	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

Date de publication : 22 FEV. 2024

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le
ID : 027-242700607-20240219-2024_0166-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES
Extrait des délibérations n°11

COMPETENCE FINANCES
Objet : Budget Annexe Office du Tourisme - Compte financier unique 2023

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	1 927,20 €
Recettes d'investissement	3 298,34 €
Résultat d'investissement de l'exercice	1 371,14 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	6 958,73 €

RAR Investissement dépenses	0,00 €
RAR Investissement recettes	0,00 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	91 417,40 €
Recettes de fonctionnement	91 418,25 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	0,85 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	0,00 €

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,
Vu la loi n°20218-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019, et notamment l'article 242 modifié,
Vu la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024, et notamment l'article 205,
Vu la délibération du conseil communautaire n°13 en date du 6 juillet 2021 relative à la mise en place de la comptabilité M57,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31, L1612-12 et L5211-1,
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 12 février 2024,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu, monsieur Jean-Paul VALIGNAT – Doyen -, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :
- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Financier Unique du Budget Annexe Office du Tourisme 2023, tel que présenté ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU NEUBOURG

Date de publication : 22 FEV. 2024